



Photo: Robert McCaw

Introduction

La martre :

- est active durant environ 16 heures par jour au printemps et en été
- est une grimpeuse agile, mais elle attrape presque toutes ses proies au sol
- fait preuve d'une curiosité, d'une férocité et d'une instantanéité des réflexes caractéristiques de la famille des belettes
- porte une fourrure qui se vend généralement à prix fort sous le nom de zibeline du Canada ou d'Amérique



© Robert McCaw

Description

La martre (*Martes americana*) est un petit carnassier appartenant à la famille de la belette, les mustélidés. Elle est à peu près de la taille d'un petit chat domestique, mais a les pattes plus courtes, le corps plus mince, la queue fournie et le museau pointu. La couleur du pelage va du chamois clair au brun foncé presque noir. En hiver, sa belle fourrure prend une teinte brun foncé, et sa gorge se marque d'une tache orange lustrée. Son pelage d'été est plus pâle et beaucoup moins épais. Les mâles pèsent environ 1 000 g, et les femelles, 650 g.

La famille des mustélidés inclut plusieurs autres membres plus connus comme l'hermine, la mouffette et le vison. La martre nous serait venue d'Asie, il y a environ 60 000 ans. Il en existe plusieurs espèces partout au monde, la plus célèbre étant probablement la zibeline de Russie, réputée pour sa fourrure somptueuse.

Signes et sons

En hiver, la pousse d'une fourrure plantaire fait que la martre ne laisse pas de trace de doigts dans ses empreintes. Celles-ci font environ 3,7 cm de long et forment deux ovales qui se chevauchent d'environ un tiers, l'animal posant ses pattes arrière à l'endroit où il avait posé ses pattes avant. Cette démarche bondissante étant commune aux mustélidés, il faut une certaine pratique pour distinguer les empreintes des diverses espèces.

Habitat et habitudes

La martre préfère les vieux peuplements de conifères ou de forêts mixtes, bien qu'elle cherche parfois sa nourriture en terrain découvert. Or, il reste de moins en moins de forêts encore inexploitées et les jeunes forêts ne peuvent pas héberger autant de martres que les forêts d'origine. Dans le Nord de l'Ontario, par exemple, sa densité dans les forêts coupées il y a de 10 à 50 ans n'est que de 10 à 30 p. 100 de celle que l'on observe dans les forêts vierges. La destruction de son habitat a largement contribué au déclin de l'espèce en Amérique

du Nord. La martre semblerait pouvoir tolérer des coupes partielles, mais, pour le savoir, il faudrait étudier davantage la question et se doter d'un programme coopératif d'aménagement des forêts à objectifs intégrés.

La martre est un animal solitaire. Les adultes protègent leur domaine vital, ou territoire, en empêchant les animaux du même sexe d'y pénétrer mais y tolèrent le sexe opposé. De plus, les mâles et les femelles ne cohabitent que durant la période du rut, ou saison de reproduction. L'étendue du domaine vital de la martre dépend de la densité de sa population et de l'accessibilité de la nourriture. En période d'abondance, le mâle couvre une distance d'environ 3,5 km, qui peut doubler en cas de disette; le rayon des femelles équivaut à environ la moitié de celui des mâles. Les territoires sont beaucoup plus grands dans les zones d'exploitation forestière que dans les forêts inexploitées.

Au printemps et en été, la martre chasse à toute heure du jour, surtout à l'aube et au crépuscule, durant environ 16 heures par jour, ou durant 6 à 8 heures s'il s'agit d'une femelle dont la portée est encore au gîte. L'activité nocturne diminue avec les baisses de température; en effet, durant les mois les plus froids de l'année, la martre ne chasse que quelques heures, durant la période la plus chaude de la journée. Par mauvais temps ou s'il fait très froid, elle peut même se terrer pendant plusieurs jours.

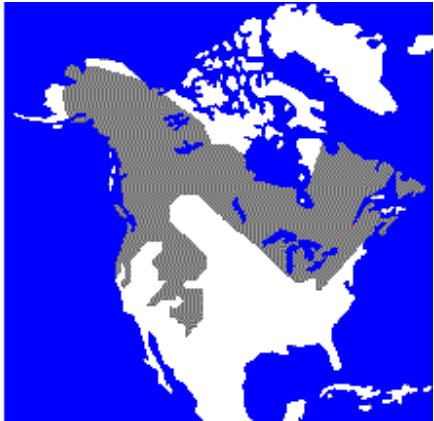
Caractéristiques uniques

Animal curieux et nerveux, la martre chasse en furetant sous les troncs abattus et les souches, à l'intérieur des arbres creux et dans les bouquets denses de jeunes conifères. En hiver, elle peut chasser sous la neige, dans les tunnels creusés par les écureuils roux, ou sous les troncs d'arbres recouverts de neige. Les b?cherons en aperçoivent souvent près de leur camp, et il peut arriver que disparaisse une boîte-repas. La curiosité, la férocité et l'instantanéité des réflexes de cet animal sont caractéristiques de la famille des belettes.

La plupart des gens qui l'ont étudiée ont observé que la martre n'aime pas l'eau. Toutefois, on a déjà vu des martres nager sur de petites distances.

Aire de répartition

Il y a cent ans, on trouvait couramment la martre dans les vastes forêts qui recouvraient la majeure partie de l'Amérique du Nord. Malheureusement, à cause du défrichage et du piégeage, l'espèce a disparu de la majeure partie du sud de son ancienne aire. Disparue de l'Île-du-Prince-Édouard, éliminée, puis réintroduite en Nouvelle-Écosse et dans plusieurs États américains, elle est désignée en voie de disparition à Terre-Neuve-et-Labrador, où elle est protégée depuis 1934. Ailleurs, on la retrouve dans les zones boisées du centre et du Nord du Canada, dans le Nord des États-Unis, et plus au sud, dans les Rocheuses.

**Aire de répartition
de la martre**



Alimentation

On décrit souvent la martre comme un prédateur arboricole, ce qui est faux. L'erreur vient probablement du fait qu'on l'a vue grimper aux arbres pour échapper à des intrus. La martre est une grimpeuse agile, mais elle attrape presque toutes ses proies au sol. Son régime alimentaire est très varié, ce qui la met dans la catégorie des prédateurs non spécialisés; autrement dit, la martre mange tout ce qu'elle peut attraper. Elle se nourrit surtout de campagnols à dos roux, de souris sylvestres, de campagnols des champs, de lièvres, de gélinites, d'écureuils, de musaraignes et, à l'occasion, d'amphibiens et d'œufs d'oiseaux. Elle mange aussi une grande quantité de baies, plus particulièrement des framboises et des bleuets.

Reproduction

Le mâle et la femelle ne cohabitent que durant la période du rut, qui survient entre la fin de juillet et le début d'août. La femelle élève seule la portée, qui peut compter de deux à six petits; le plus souvent trois. Elle met bas en mars ou en avril, de huit à neuf mois après l'accouplement.

Cette gestation, ou intervalle entre la conception et la mise bas, exceptionnellement longue pour un petit mammifère est due au phénomène d'implantation embryonnaire différée : après l'accouplement et la fécondation, le développement de l'embryon s'interrompt très tôt, et l'implantation dans l'utérus ne se produit pas avant février. Ce phénomène s'observe également chez plusieurs autres mustélidés.

À leur naissance, habituellement dans un gîte situé à l'intérieur d'un arbre creux, les petits, aveugles et recouverts d'un mince duvet, pèsent environ 30 g. La mère les allaite durant une bonne partie de l'été, s'absentant peu longtemps tant qu'ils ne sont pas en état de quitter le gîte avec elle, en juin ou en juillet. La tâche d'élever les petits est extrêmement exigeante et la mère peut y perdre considérablement de poids. Il semble que les petits ne la quittent qu'à la fin d'août ou en septembre. Les femelles peuvent s'accoupler durant leur première année d'existence, mais la plupart ne le font pas avant l'âge de deux ans. Les mâles sont probablement incapables de se reproduire avant leur deuxième année également.

Conservation

La martre compte peu d'ennemis naturels, mais d'autres mammifères carnassiers ainsi que des buses et des hiboux se seraient déjà attaqués à quelques individus qui n'étaient pas sur leurs gardes. Ses effectifs sont probablement limités par la quantité de nourriture disponible; en d'autres termes, ils peuvent diminuer lorsque des facteurs naturels comme la maladie et le manque de nourriture réduisent le nombre de leurs proies. Par le passé, les martres ont été victimes d'un piégeage excessif, et les humains sont leur plus grand ennemi.

La fourrure de la martre se vend généralement à prix fort sous le nom de zibeline du Canada ou d'Amérique, ce qui a mené, en partie, à la raréfaction des effectifs depuis la colonisation européenne. Au milieu du XIXe siècle, les récoltes annuelles s'élevaient souvent à plus de 100 000 peaux. Le piégeage est devenu si intense que l'espèce a disparu d'un grand nombre de forêts.

Il a donc fallu réglementer rigoureusement la chasse à la martre et à d'autres animaux à fourrure afin de permettre à leurs populations de se rétablir. Cependant, cette mesure n'a pas toujours été suffisante et on a dû lancer des programmes de réintroduction. Souvent, le taux de réussite a été tel qu'on a pu revenir au piégeage contrôlé dans des régions dont la martre avait totalement disparu. Durant la saison de chasse 1983-1984, les

trappeurs canadiens ont pris plus de 150 000 martres. Même s'il s'agit de nouveaux records, cela ne signifie pas que les populations actuelles soient extrêmement abondantes. Cela s'explique plutôt par le fait que l'augmentation du nombre de routes et l'amélioration des véhicules tout-terrain permet maintenant de piéger la martre dans des forêts auparavant inaccessibles.

On a tenté d'élever des martres en captivité, comme on l'a fait pour le renard, le vison, le lynx et quelques autres espèces. Contrairement à celles-ci, la martre est difficile à élever et, jusqu'à maintenant, le taux de réussite a été faible.

La gestion de l'espèce pose des difficultés particulières, car il n'y a aucun moyen aisé et peu coûteux de recenser sa population. L'expérience révèle que lorsque le stock reproducteur est suffisant dans les régions non chassées, la dispersion des martres dans les régions périphériques de piégeage pourrait aider les populations exploitées à se reconstituer, pourvu que le piégeage soit limité. Toutefois, si une forêt est facile d'accès, par un chemin forestier par exemple, il peut y avoir surexploitation, et la population ne pourra se reconstituer que si le piégeage est entièrement interdit durant plusieurs années.

Les circuits enregistrés de piégeage comme ceux de l'Ontario permettent aux biologistes de contrôler la pression exercée par le piégeage. L'exploitation forestière ayant contribué au déclin de la martre, les gestionnaires des terres devraient reconnaître de toute urgence la nécessité d'une utilisation polyvalente des régions boisées. Les biologistes, les forestiers et les planificateurs de l'utilisation des terres doivent collaborer davantage pour assurer la gestion simultanée de toutes les ressources.

Ressources

Ressources imprimées

BANFIELD, A.W.F. Les mammifères du Canada, 2e éd., Musées nationaux du Canada, Ottawa, 1977.

BEAUDIN, L., et M. QUINTIN. Guide des mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes, Waterloo (Québec), Éd. du Nomade, 1983.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 1987. Tous droits réservés.

No de catalogue CW69-4/55-1987F

ISBN 0-662-94132-2

Texte : T.H. Northcott

Révision scientifique : I.D. Thompson, 1986

Photo : Robert McCaw